

LES PETITS CAHIERS D'ANATOLE

n°24, novembre 2013

Comprendre ou expliquer, un cas d'école

Henri GALINIÉ

Directeur de recherche honoraire du CNRS

CITERES LABORATOIRE ARCHEOLOGIE ET TERRITOIRES

UMR 7324
CNRS – Université de Tours
33 allée Ferdinand de Lesseps, BP 60449
37204 Tours Cedex 03
lat@univ-tours.fr

[PeCadA en ligne](#)



Comprendre ou expliquer, un cas d'école¹

Interpretive understanding and causal explanation: an archaeological example

Henri GALINIÉ²

Mots-clefs : intention, résultat, interprétation historique

Key-words: *intention, explanation, effects, historical interpretation*

Référence bibliographique : H. Galinié, Comprendre ou expliquer, un cas d'école, *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 24, 18/11/13, 10934 signes, http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/pecada_24.pdf

Inspirée des notions d'explication et de compréhension développées par Max Weber et Norbert Elias, la proposition ici avancée invite, en simplifiant grandement la réflexion de l'un et de l'autre, à s'efforcer de distinguer, lorsque l'occasion se présente, ce qui, dans les faits matériels observables, relève du registre de la compréhension de ce qui relève de celui de l'explication (Galinié 2000 : 74, 119).

Schématiquement, chez Max Weber, la compréhension des fins poursuivies par les individus ou les groupes sociaux précède l'explication des phénomènes sociaux. Simplifiée et détournée du principe, la méthode retenue ici consiste, appliquée à un passé pour lequel l'incertitude à la fois des fins poursuivies et des objectifs atteints reste le plus souvent de mise, à mettre l'accent sur ce qui relève de la compréhension, au risque de gripper le mécanisme de l'explication.

Expliquer consiste à retracer la façon dont une situation observable résulte de créations et de modifications, en cherchant, par exemple dans telle propriété d'une ville moderne (systèmes de défense, de voirie, d'équipement religieux ...), ce qui est dû aux siècles antérieurs et mieux, à chacun d'eux. Cette démarche est notre façon de faire quotidienne, celle vers quoi les sources nous poussent le plus souvent.

Comprendre consiste, en abstraction cette fois du résultat obtenu, à identifier, au moment même des faits, les fins assignées à l'action, couronnée ou non de succès (Norbert Elias). Encore faut-il que la documentation permette une telle étude, ce qui est plus rare à mesure que l'on s'éloigne du présent dans les profondeurs du temps.

Toujours présentées schématiquement et rapportées au passé, l'explication serait une longue coupe verticale dans la durée lue du haut vers le bas, la compréhension une coupe horizontale détachant une fine tranche de temps.

Par l'explication, nous cherchons donc à rendre compte du mouvement de fond qui a conduit à une situation finale attestée, en partant de cette dernière et en remontant le temps ; toutefois de telles dynamiques n'ont pas été un flux régulier ainsi qu'en témoignent parfois

¹ Ms accepté le 7/11/13. Lecteurs : Conseil d'équipe

² Directeur de recherche honoraire du CNRS

des écarts représentant l'infinité des possibles que furent le présent et l'avenir proche, lesquels forment précisément alors l'objet d'étude de la compréhension. La mise au jour d'une contradiction ou d'une divergence entre une dynamique d'ensemble et certains faits isolés reflète les soubresauts, les hésitations, les doutes qui agitent une société, avant que la force du mouvement ait effacé ou ait réduit les éventualités au rang d'exceptions ou d'incongruités difficiles à dénicher et à comprendre. Les faits objets de compréhension, lorsqu'ils s'inscrivent en faux dans un mouvement d'ensemble, sont des éléments d'information résiduels qui ont échappé à l'érosion documentaire exercée par le temps. Là est leur intérêt.

Explication et compréhension ne sont donc pas exclusives l'une de l'autre même s'il est improbable que, pour le passé lointain, les conditions documentaires soient réunies pour que l'explication d'un phénomène d'ampleur soit argumentée de façon homogène par la compréhension préalable, suffisante et égale de chacun des multiples facteurs divers impliqués dans sa réalisation. Il faut souvent se contenter de la compréhension de situations particulières, généralement brèves, de bribes de réalité dont l'impact est difficilement identifiable du fait de leur discrétion. Celles de ces dernières qui s'inscrivent dans le sens du mouvement d'ensemble deviennent des arguments, celles qui vont à contresens ou qui dérivent, des anomalies. Ces situations sont accessibles le plus souvent par les sources écrites.

Ainsi à Tours, pour le 10^e siècle, la compréhension des intentions opposées d'un même homme dans ses fonctions successives, Téotolon, doyen de Saint-Martin puis évêque de Tours, a pu, grâce à des dossiers de textes d'une richesse exceptionnelle, être approchée dans ses conséquences pour le développement urbain (Galinié (dir.) 2007, texte 144, Noizet 2007). Autre exemple, l'invention au 11^e siècle par les moines de Marmoutier du nom de Châteauneuf qui désigna, d'abord de façon péjorative dans leur esprit, la partie de la ville double autour du monastère Saint-Martin, avant que cette dénomination soit largement adoptée et pérennisée dans une acception positive (Noizet 2007).

Les sources matérielles, quoique leur nature ne les disqualifie en rien à produire des objets de compréhension, semblaient néanmoins peu propices à une telle appréhension. Un dossier, qui concerne la fouille du site 3 à Tours dans l'Antiquité, livre pourtant un exemple de leur potentiel.

Voici résumés, les faits archéologiques tels qu'ils ont pu être établis³ :

Phase 1. Au 1^{er} siècle, vers 70-80, furent construits des thermes dont ont été retrouvées une partie de la palestine, vaste espace ouvert, ainsi qu'une petite partie d'une aile sud et d'une aile est, les deux reliées par un portique.

L'aile sud, la moins mal connue, livrait, dans les limites de la fouille, une grande salle chauffée desservie par un couloir latéral.

Phase 2. Entre 300 et 350, le tracé de l'enceinte urbaine du Bas-Empire, construction massive, entraîna la destruction partielle de l'aile sud, en ne laissant debout que le couloir latéral.

Phase 3. Ce couloir, large de 4 m et long de plus de 10, fut immédiatement réaménagé et y furent installés les éléments constitutifs de bains : vestiaire, bain froid, pièce chaude, bain chaud, en enfilade, chaque pièce étant toute petite et le tout tenant dans quelque 40 m².

Des aménagements furent aussi conduits dans l'aile est, semble-t-il du même ordre, sans qu'il soit possible d'être plus précis car l'essentiel s'en trouvait hors de la fouille. Ce bâtiment thermal rétabli ne fut utilisé que quelques décennies entre 350 et 400.

Phase 4. A partir de 400 et pour plusieurs siècles, la totalité du site fut continûment dévolue à des bâtiments occupés par des habitants de haut rang social, comme le

³ Plus amples explications et bibliographie dans Galinié (dir.) 2007 : pour le site 3, texte 18 ; pour l'enceinte du 4^e siècle, textes 78 et 79 (Jacques Seigne) ; pour le projet urbanistique du 4^e siècle, textes 130 (Jacques Seigne) et 132 (en coll. Avec Anne-Marie Jouquand et Jacques Seigne). Voir aussi Galinié, Husi, Motteau (dir.) sous presse.

suggèrent les constructions elles-mêmes mais surtout les éléments indicatifs du mode de vie : objets personnels, équipement domestique, reliefs alimentaires.

Les éléments indubitables de connaissance sont donc compris dans la séquence suivante : 1. thermes publics ; 2. construction de l'enceinte urbaine ; 3. réaménagement des installations thermales ; 4. habitat de l'élite.

La question à résoudre est celle de la périodisation de ces éléments, sachant que la construction des enceintes urbaines du Bas-Empire est considérée, en histoire urbaine, comme une rupture urbanistique et une épreuve pour la société du temps.

Une alternative s'offrait pour l'interprétation, l'établissement des faits qui concernaient la phase 3 n'emportant pas entièrement l'adhésion :

- La faible dimension des pièces des bains rétablis et le mobilier faisaient pencher en faveur d'une occupation domestique, auquel cas les réaménagements de la phase 3 présentaient des caractéristiques identiques à celles des bâtiments de la phase 4, quelques décennies plus tard : il fallait alors les interpréter comme des balnéaires privés qui, l'un au sud, l'autre à l'est dans la résidence d'un dignitaire, perpétuaient pour un temps les manières de vivre antérieures. La construction de l'enceinte engendrait un changement radical et immédiat dans l'occupation des lieux (proposition A).

- A l'inverse, en considérant l'économie générale des lieux, deux arguments parurent décisifs pour fonder l'interprétation en faveur du rétablissement de thermes publics : la préservation, dans l'angle nord-ouest de la ville close, de l'espace ouvert de la palestre et de la liaison entre les parties conservées et restaurées des deux ailes des bâtiments dans un ensemble fonctionnel et, plus encore, la localisation dans le mur de l'enceinte d'une poterne dont il a pu être démontré qu'elle desservait ce seul lieu et non l'ensemble de la ville close. Ces faits ajoutaient une dimension sociale et collective à l'aspect culturel du maintien des manières de vivre illustré par des aménagements privés. La construction de l'enceinte n'engendrait pas de modification dans la destination des lieux (proposition B).

Selon le terme de l'alternative retenu, la périodisation du site changeait :

- Proposition A

Période 1 : Thermes publics (Phase 1), 70-300

Période 2 : Construction de l'enceinte urbaine (Phase 2), 300-350

Période 3 : Habitat de l'élite (Phases 3 et 4), 350-1050

La construction de l'enceinte, phénomène majeur qui change radicalement l'histoire de la ville, prévaut dans l'interprétation localisée, à l'échelle du site.

- Proposition B

Période 1 : Thermes publics (Phases 1, 2 et 3), 70-400

Période 2 : Habitat de l'élite (Phase 4), 400-1050

La construction de l'enceinte, une fois rapportée à l'échelle de temps et de lieu du site et non à celle de la ville, apparaît comme un intermède, une interruption fâcheuse mais brève (de dix à vingt ans dans la première moitié du 4^e siècle), au regard de la fonction thermique dévolue aux lieux pendant quelque trois cents ans, de 70 à 400. L'élément déterminant est le rétablissement de thermes publics, une fois l'enceinte construite. C'est la proposition retenue pour la périodisation du site.

La proposition A est sous-tendue par les règles de l'explication d'ensemble de ce que l'on sait être la trajectoire historique des cités de la Gaule. Elle part des résultats connus qui influencent les interprétations de détail, locales, notamment en cas d'incertitude. Elle applique à ce lieu précis ce qui vaut pour la ville, pour les villes.

La proposition B est sous-tendue par la mise à l'écart, dans le raisonnement, de la connaissance de ce résultat historique d'ensemble comme de celle de la suite des événements locaux, tous inconnus au moment de la prise de décision, vers 300-350. Elle s'appuie sur la vraisemblance des fins poursuivies par les édiles vers 300, telles qu'une partie des faits les matérialise. De plus, elle donne matière à spéculer que, dans le projet urbanistique que constitua la conception de la Cité de Tours au 4^e siècle, des thermes, établissement de sociabilité, devaient trouver leur place malgré l'exiguïté de la zone fortifiée et les

bouleversements radicaux en cours. Cet épisode ne contraria bien sûr en rien le mouvement général d'abandon des modes de vie romains mais il souligne une intention et une idée de la ville à ne pas passer sous silence. Et peu importe que le projet ait ensuite rapidement échoué. Privilégier, pour la périodisation de l'histoire du site, les faits de compréhension plutôt que ceux d'explication consiste à se rappeler que, dans le passé, l'avenir n'était pas écrit.

Références

GALINIÉ 2000

H. Galinié, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours. Consultable en ligne, openedition.org

GALINIÉ (dir.) 2007

Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval, Lieux de vie, Temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 30).

GALINIÉ, HUSI, MOTTEAU sous presse

Galinié H., Husi Ph., Motteau J. (dir.), *Des thermes de Caesarodunum au château de Tours : le site 3, Recherches sur Tours 9*, Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*).

NOIZET 2007

Noizet H., *La fabrique de la ville, Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e s.)*, Publications de la Sorbonne, Paris.